

# Le Bonnet Rouge

QUOTIDIEN DU SOIR

5 centimes. — PARIS ET DÉPARTEMENTS. — 5 centimes

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris  
Téléphone : CENTRAL 69-70

Les Annonces sont reçues à l'Administration du Journal  
Adresse Télégraphique : BONETROUGE-PARIS  
ADMINISTRATEUR : Paul RAOULT

Rédaction et Administration : 16, rue du Croissant, Paris  
Téléphone : CENTRAL 69-70

ABONNEMENTS  
Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 15 fr.  
Paris 6 fr. 11 fr. 20 fr.  
Etranger 9 fr. 16 fr. 32 fr.  
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL : Eugène MERLE

RÉDACTEUR EN CHEF :

Miguel ALMEREYDA

## Glorieuse Résistance des Belges

### LES BARBARES TENUS EN ÉCHEC

# Le Droit prime la force

La résistance héroïque des Belges tient en échec les hordes germanes

Les Autrichiens n'ont pas plus de chance avec les Serbes

Le plan de l'Allemagne est connu. Dans l'impossibilité d'entamer notre ouverture et nos ouvrages de défense de l'Est, l'état-major allemand a porté tout son effort sur la Belgique. C'est par là et par le Nord que l'Allemagne espérait entrer chez nous. Les barbares pensaient ne faire qu'une bouchée de l'armée belge et bousculer nos armées du Nord avant même que notre concentration soit définitivement opérée. L'admirable conduite des Belges a déjoué le plan. Les Belges seront rejoints, c'est entendu. Mais, grâce à leur résistance, nos troupes ont pu prendre sur toute la frontière du Nord des positions qu'aucune attaque n'entamerait sérieusement. L'héroïsme des Belges aura rendu plus certain l'écrasement des barbares. Gloire à ce vaillant petit peuple !

M. A.

## La Bataille devant Liège

La bataille devant Liège continue avec acharnement. L'artillerie allemande a réduit deux des forts du camp retranché. La résistance du camp retranché et de la ville continue pourtant, avec une insaisissable énergie. Voici les renseignements parvenus à ce sujet : L'armée allemande a pu utiliser les parcs légers de siège dont elle est munie contre les forts de Liège, qui datent de trente ans. Deux de ces forts ont été réduits par l'artillerie allemande, et les colonnes allemandes ont pu passer sur ce point. Les autres forts continuent à tenir. Les Belges résistent avec acharnement devant la ville et se préparent à la défendre pied à pied par un combat de rues. La situation, d'après les derniers télégrammes reçus, peut être appréciée comme suit : Il était certain que les ouvrages de Liège ne pourraient pas arrêter l'armée allemande. La seule question était de savoir s'ils la retarderaient. Ce retard de plus de 36 heures est aujourd'hui acquis. D'autre part, la lutte très chaude que l'armée allemande a eue à soutenir hier et doit soutenir encore, l'obligera à s'arrêter pour se ravitailler. L'armée allemande, si elle réussissait à s'emparer de Liège, trouverait sur son passage le camp retranché de Namur, où les Belges se préparent à soutenir une défense aussi énergique que celle qu'ils soutiennent depuis hier matin. L'armée belge remplit donc entièrement et brillamment le rôle propre qui lui appartient et qui est de retarder la marche en avant de l'armée allemande. Les officiers allemands faits prisonniers par les Belges ont avoué que la résistance de Liège n'aurait pas été prévue. Ils n'ont pas caché leur surprise. L'un d'eux a dit : « Nous étions tous convaincus que Liège ne se défendrait pas. » Il est donc certain que le plan de l'état-major allemand est gêné dans son exécution par la résistance opiniâtre de l'armée belge. Les violences commises à Visé par les Allemands contre des habitants paisibles a porté au comble l'indignation. La défense de Liège contre un adversaire formidablement supérieur par le nombre et l'armement montre ce que sera la suite de la campagne.

## LES NEUTRES

### En Norvège

La Norvège a fait savoir que, malgré la pression de l'Allemagne, elle maintiendra sa neutralité.

L'ambassadeur d'Autriche est toujours à Paris.

Aux Etats-Unis, l'opinion nous est favorable et nous recevons de nombreuses demandes d'engagements pour la France.

Ce matin, le ministre des affaires étrangères a fait partir pour Nogent-le-Rotrou un train de mille Autrichiens restés à Paris.

On les a traités avec beaucoup de soins. Ceux qui ont de l'argent resteront libres de faire ce qu'ils voudront ; les autres seront employés aux travaux agricoles.

### En Roumanie

En vue de garantir la neutralité de la Roumanie, les trois plus jeunes classes sont convoquées par voie d'appel individuel.

### Aux Etats-Unis

L'opinion des Etats-Unis est unanimement favorable à la France, à qui nul ne conteste la qualité d'offensée.

A New-York, les engagements volontaires se produisent en tel nombre qu'il est impossible de les accepter tous.

### Leur Goujaterie

La Gazette de la Bourse annonce que les Allemands ont arrêté, comme prisonnier de guerre, à la station de Wildungen, le grand-duc Constantin Constantinovitch.

### Cannibales !

A Morfontaine, près Longwy, les Allemands ont fusillé deux jeunes gens de quinze ans, qui avaient rejoint les gendarmes français de l'arrivée de l'ennemi.

A Blamont (Meurthe-et-Moselle), un sous-officier français blessé, a été achevé par les Allemands.

### Ça ne va pas tout seul !...

#### LES AUTRICHIENS REPOUSSES

Les Autrichiens ont tenté de traverser la Savoie à Avala et Obrenovatz. Ils ont été repoussés par les troupes serbes.

#### LES SERBES RESISTENT AVEC ENERGIE

Belgrade résiste toujours. Les Autrichiens ont recommencé hier à bombarder violemment la ville.

Sur toute la frontière on signale des escarmouches sans importance. Dans le Sandjack, après une démonstration faite sur Bribobo par deux compagnies autrichiennes, celles-ci durent se retirer.

#### Les Pertes Allemandes

##### UN VAPEUR ALLEMAND CAPTURE

Le mouilleur de mines français Platon a capturé et ramené à Cherbourg un navire de commerce allemand de 5.000 tonnes.

##### UN MOUILLEUR DE MINES ALLEMAND COULE

Le croiseur anglais Amphion a coulé

le mouilleur de mines allemand König-Luise, de 1.800 tonnes de déplacement.

#### DANS LA MER DU NORD

Londres, 5 août.

(Dépêche retardée dans sa transmission)

Le bruit, non confirmé, circule à Downing-Street, que deux navires de guerre allemands ont été coulés et un autre capturé dans un combat livré dans la mer du Nord.

UN PAQUEBOT ALLEMAND CAPTURE PAR UN DESTROYER ANGLAIS  
Malte, 5 août.

Un paquebot allemand faisant le service du Levant a été capturé hier et amené à Malte par le destroyer Seattle.

## RÉSUMÉ

### des Nouvelles de la Nuit

Les grèves du personnel des usines pétrolières de Bakou sont terminées.

La nomination de lord Kitchener comme ministre de la Guerre anglaise, est certaine.

Le ministre des Affaires étrangères japonais annonce que le Japon prendrait les mesures nécessaires pour remplir les obligations qui lui incombent d'après le traité de 1905.

La Turquie, comme suite à sa déclaration de neutralité, a fermé le Bosphore et les Dardanelles aux navires étrangers.

Le personnel de l'ambassade allemande a quitté Londres hier soir.

La Press Association de Londres annonce que, la nuit dernière, des détectives ont fait des descentes dans plusieurs maisons occupées par des Allemands et opéré quelques arrestations.

Dans la boutique d'un charcutier, à Earlsfield Point, un détective a trouvé un nombre important de bombes et de fusils.

Les Allemands arrêtés comparaitront devant le tribunal de Bow Street.

Quatre mille Allemands ont été expulsés de Liège.

Le gouvernement russe a ordonné la mobilisation de onze classes de milices.

La London Gazette a publié hier matin l'ordre de la mobilisation de l'armée anglaise et la nomination de l'amiral Jellicoe comme commandant en chef de la flotte avec, comme chef d'état-major, l'amiral Madden.

Le président Wilson a lancé une proclamation de neutralité des Etats-Unis.

Le Petit Parisien annonce ce matin un contact, au nord de l'Ecosse, des flottes anglaise et allemande.

Le 7<sup>e</sup> corps allemand a été battu et complètement mis en déroute par les Belges. Il s'est retiré sur le territoire hollandais.

Un cuirassé anglais a saisi deux navires allemands : le quatre-mâts Perkeo,

et le steamer Franz-Horn. Ils ont été conduits dans la rade.

On signale la présence, dans les eaux du Mexique et des Antilles, de cinq croiseurs allemands.

Le paquebot Kronprinz-Wilhelm est sorti subrepticement de New-York, avec un chargement de vivres et de charbon.

Cinq personnes revêtues de la soutane, soupçonnées d'espionnage, ont été arrêtées à la gare du Nord, à Bruxelles.

La cavalerie allemande a évolué au nord de Liège. L'infanterie essaya de passer la Meuse.

Les Allemands arrêtés devant la ligne des forts de Liège ont réussi à passer la Meuse vers Maëstricht.

Un aéroplane allemand a été détruit avec son conducteur par un aviateur belge.

Nos aéronautes et aviateurs ont été autorisés à survoler le territoire belge.

Des dirigeables allemands ont évolué sur Bruxelles. De violentes manifestations contre l'Allemagne se sont succédées.

Le roi des Belges a adressé une vibrante proclamation à son armée.

Devant Flémalle-sous-Argenteau les Belges ont surpris un groupe d'officiers. Sept officiers et quatre-vingt allemands furent tués, les autres ont battu en retraite. Les Belges ont deux tués et dix blessés.

Liège a résisté victorieusement. Les lanciers ont chargé six escadrons ennemis. L'enthousiasme est immense à Bruxelles.

Deux pelotons de troupes allemandes sont entrés à Trioux, près de Briey.

Des dragons allemands ont été surpris à Norroy-le-Sec (à 12 kil. de Briey) par des cavaliers français. Les pertes allemandes sont de 5 tués, de 2 blessés et un prisonnier. Aucune perte française.

Après la violation du territoire hollandais, la reine Wilhelmine a déclaré une partie de son pays en état de guerre. C'est la première étape de la déclaration de guerre.

Les Russes ont capturé plusieurs navires marchands dans la mer Noire.

Sur la frontière russe on a signalé plusieurs escarmouches d'avant-postes.

Les Allemands propagent en Alsace-Lorraine une série de fausses nouvelles, notamment l'assassinat du président de la République, la proclamation de la Commune à Paris, un vote contre la guerre par les Chambres à une grosse majorité, etc.

On signale l'admirable entrain de l'armée belge. De nombreux traits d'héroïsme provoquent l'enthousiasme. Les forts font merveille et de nombreuses victimes à l'ennemi. Le fameux lieutenant de Saverne von Forstner a été fait prisonnier.

A Bruxelles, des brasseries allemandes ont été saccagées. Le peuple entonne la Marseillaise dans les rues. La collaboration anglaise est chaleureusement accueillie ainsi que la déclaration du gouvernement annonçant l'ouverture du territoire belge à l'Angleterre et à la France.

Le roi Albert est parti hier pour prendre effectivement le commandement en chef de ses troupes. Les engagements volontaires sont de plus en plus nombreux. Les ambulances s'organisent partout.

Avant de quitter Bruxelles, le ministre d'Allemagne aurait déclaré que, selon une vingtaine de plans de guerre établis par l'état-major allemand, le seul moyen d'envahir et de vaincre la France était de passer par la Belgique.

L'artillerie belge a détruit hier un pont construit par le génie militaire allemand à l'extrême frontière.

Stavelot est aux mains de l'ennemi qui a subi des pertes importantes. Les

forts réussissent à paralyser la marche des troupes allemandes.

A New-York, l'opinion publique est très nettement francophile. L'Allemagne est unanimement blâmée.

En Belgique, l'animation est grande l'élan patriotique superbe. Les villes sont pavisées.

A l'entrée du golfe de Bothnie, l'île russe d'Aland a été occupée par les Allemands. Le traité de Paris (1856) interdit aux Russes la fortification de l'île et de l'archipel d'Aland.

La mobilisation et la concentration de l'armée russe seront accomplies avant le délai prévu.

Après avoir voté un crédit de guerre de cinq milliards, le Reichstag s'est ajourné au 24 novembre.

## EN FRANCE

### Conseil de la Défense Nationale

Les ministres de la Défense Nationale : MM. Viviani, président du conseil ; Messimy, ministre de la Guerre ; Augagneur, ministre de la Marine ; Doumergue, ministre des Affaires étrangères, et Malvy, ministre de l'Intérieur, se sont réunis ce matin en conseil à l'Élysée, sous la présidence de M. Raymond Poincaré.

### Les Précautions

#### GARDE DES VOIES FERRÉES

Dès le premier jour de la mobilisation la garde des voies ferrées a été assurée de la façon la plus rigoureuse par des détachements de territoriaux.

Tous les passages à niveau ont été surveillés avec vigilance et la circulation des voitures sur route, soumise à un contrôle sévère.

Les conducteurs d'automobiles ou de tous autres véhicules doivent obéir immédiatement à l'ordre d'arrêt des sentinelles.

Pour avoir enfreint cette consigne, une automobile de Douai, passant hier à Liézy-Saint-Flochel, a essuyé un coup de feu. Un officier qui se trouvait dans la voiture a été grièvement blessé.

### Ceux qui partent

#### MM. MILLERAND ET MASSE INCORPORÉS

De nombreux députés mobilisés vont rejoindre leur corps ; d'autres, atteints par la limite d'âge ont demandé leur réintégration dans l'armée. C'est ainsi que M. Millerand, ancien ministre de la Guerre, va redevenir lieutenant.

D'autre part, M. Alfred Massé, conseiller municipal de Nevers, ancien député et ancien ministre du Commerce, qui avait été réformé, a demandé à être incorporé.

Il a reçu un ordre d'appel pour se rendre à Paris, où il est affecté à l'Etat-Major.

### L'Action des Puissances

REPRÉSENTATIONS DES ETATS-UNIS A L'ALLEMAGNE  
Washington, 6 août.

Des représentations ont été faites à l'Allemagne par les Etats-Unis pour obtenir la mise en liberté immédiate des citoyens américains qui ont été internés au cours des opérations de la mobilisation allemande.

UNE DEMARCHE DE L'ANGLETERRE  
Le gouvernement anglais a fait hier une démarche télégraphique auprès des gouvernements norvégien et néerlandais, pour les assurer de l'appui de l'Angleterre, dans la mesure où il a été accordé à la Belgique, au cas où ces deux pays seraient attaqués par les troupes allemandes et où leur neutralité serait violée.

Dans un esprit généreux de solidarité et d'action commune, l'Angleterre se déclare prête à se joindre à ces deux nations.

Voir en deuxième page : POUR LES DESERTEURS ET INSOU-MIS, POUR LES DETENUS POLITIQUES, POUR S'ENROLER, L'ENTRAÏDE.

## A la Générosité Française

Les premiers troubles déchaînés dans Paris, s'ils ont été regrettables, profondément, s'ils ont déshonoré un instant la ville, ont du moins été commis dans l'effervescence première des événements à un moment où il est fatal que se déchaînent les mauvais instincts de la lie de la population.

Mais, maintenant que la France entière s'est unie pour la défense de son sol et de ses libertés, qu'à l'intérieur la loi martiale, prête à sévir, s'exercera envers quiconque profitera des événements pour détruire et piller, il est une autre loi qui doit guider nos actes : la loi de générosité.

Pour être généreux, il faut être juste. Est-ce justice que de faire payer à de malheureuses victimes une nationalité qu'ils subissent sans l'avoir désirée ? Il y a encore des étrangers dans Paris : des Autrichiens, des Italiens, des Suisses : il s'y trouve même encore des Allemands. Parmi ces derniers, certains n'ont pas pu regagner à temps leur pays. D'autres, attachés à la France, n'ont pas voulu revenir sous la férule du militarisme allemand.

Pour tous, quelle que soit la raison qui les aient fait rester, pour tous, justice ! Qu'ils ne puissent se hasarder à sortir, affolés d'une peur fort compréhensible, ou qu'ils ne le fassent qu'en tremblant, c'est une honte pour notre cité.

Fanny Clar.

## Dernière Heure

### L'action de nos Alliés contre les Allemands

LES TROUPES ALLEMANDES REQULENT EN INCENDIANT LES VILLAGES

Saint-Petersbourg, 5 août.

Les troupes russes se sont établies sur la plus grande partie de la frontière russo-allemande, en contact avec l'ennemi.

Une reconnaissance a été opérée. Les troupes allemandes se sont repliées à une journée de marche, incendiant les villages sur une énorme étendue.

### La Presse et la Guerre

Notre confrère Gil Blas prend congé de ses lecteurs pour quelques temps. Ses collaborateurs, directeur en tête, sont partis rejoindre leur corps.

Nous leur adressons le salut, qu'eux-mêmes envoient à leurs lecteurs, un affectueux : « A bientôt ! »

Pas mal de feuilles ont pris l'aspect de journaux rédigés pour un peuple de nains. Mais les nouvelles qu'ils contiennent ont une telle envergure qu'ils semblent, au lieu d'avoir diminué, avoir grandi.

### Les Obsèques de Jaurès

Albi, 6 août.

Le corps de Jaurès est arrivé à Albi, où les obsèques auront lieu ce soir jeudi.

Le préfet et la municipalité ont demandé à la population, en raison de la gravité des circonstances, de suivre la cortège avec calme et recueillement.

Aucun discours ne sera prononcé. La municipalité a décidé de réserver un square dans le nouveau cimetière pour élever un monument par souscription à la mémoire du grand orateur.

### Paroles socialistes

Ce n'est pas la guerre égoïste des gouvernants lançant les uns contre les autres des troupes également inconscients.

Ce n'est pas la guerre stupide et cruelle des orgueilleux chauvins, ne donnant au plus vainqueur qu'une vaine fumée de gloire et laissant au cœur du pays vaincu des rancunes insouviées, germes de revanche futures.

C'est la guerre sainte de peuples attaqués, qui se lèvent tout entiers pour se défendre contre l'odieuse régime du sabre impérial, pour éviter une régression néfaste et aller, par delà les luites sanglantes de l'heure présente, à un élargissement de toutes les libertés politiques ou économiques, à un rayonnement intellectuel sans précédent.

CHARLES MALATO,

(Bataille Syndicaliste, 5 août 1914.)



Partout, les initiatives se montent, organisent des services.

LA BOURSE DU TRAVAIL OFFRE SON AIDE AU SERVICE DE SANTE

Paris, 5 août 1914. A Monsieur Jacquelin, régisseur de la Bourse du Travail.

Monsieur le Régisseur. Les hostilités sont ouvertes et il ne reste plus à tous ceux, dont les efforts en faveur de la paix ont été vains, qu'à rester dans la tradition en défendant le droit, le foyer et la civilisation, également menacés par l'impérialisme allemand.

Un devoir s'impose à ceux qui restent, c'est de consacrer toutes leurs forces au soulagement des victimes.

La Commission administrative croit remplir ce devoir en vous priant de mettre à la disposition de Monsieur le Préfet de la Seine les salles de réunions de l'établissement et de son annexe, soit pour le service de Santé militaire, soit pour le service d'approvisionnement.

En outre, elle vous prie de croire que vous pouvez compter sur son concours le plus entier pour collaborer, s'il le faut, au fonctionnement de ces services.

Les délégués non mobilisables des organisations ouvrières pourraient avoir accès librement à leurs bureaux, pendant la journée.

Nous continuerions à assurer la permanence du Conseil judiciaire avec ses secrétaires actuels : MM. Dret et Henry, le Conseil de prud'hommes continuant à fonctionner.

M. Henriot, l'un des secrétaires, étant actuellement sous les drapeaux à la frontière même, M. Paradis assurera seul le service du secrétariat.

Veillez agréer, monsieur le régisseur, nos salutations distinguées.

Pour la commission administrative, l'un des secrétaires : PARADIS.

LA MAISON DES SYNDIQUES DU 15 OFFRE SA CLINIQUE

Après avoir fait le possible pour empêcher la guerre, les organisations ouvrières confédérées feront tout ce qu'elles pourront afin d'en atténuer les horreurs.

Après la Maison des Syndicats de la Seine, voici que les travailleurs organisés du 15<sup>e</sup> mettent leur clinique à la disposition du service de santé. Le secrétaire de la Maison des Syndicats du 15<sup>e</sup> a envoyé la lettre suivante au directeur du Service de santé de la place de Paris :

Conformément au vœu indiqué par les camarades adhérents à la Maison des Syndicats du 15<sup>e</sup>, rue Cambonne, 18, la clinique et son installation, les locaux, comprenant trois salles, dont une possédant une superficie de 288 mètres carrés, sont mis à votre disposition, pour y installer ce que vous jugerez utile à son affectation.

Nous espérons, monsieur le directeur, que vous prendrez notre offre en considération et, dans cet espoir, nous

vous prions d'agréer l'assurance de nos sentiments humanitaires.

Pour la Maison des Syndicats du 15<sup>e</sup> : Le secrétaire : VANIS-COTTI.

UNE OFFRE DES COCHERS-CHAUFFEURS

Le Syndicat des cochers-chauffeurs de Paris et de la Seine a offert à la municipalité de Levallois-Perret, qui a accepté, la Maison syndicale de la rue Cavé, avec le matériel des marmites pour soupes communistes.

UNE INITIATIVE DE L'AUTOMOBILE CLUB

L'Automobile Club de France s'est entremis auprès de trois sociétés de la Croix-Rouge française : Société de secours aux blessés militaires, Association des Dames Françaises, Union des Femmes de France, pour organiser le transport du matériel, du personnel de ces sociétés et, le cas échéant, des blessés.

Il a, pour cela, fait appel à tous les propriétaires de voitures non réquisitionnées qui peuvent les mettre à sa disposition gratuitement et sans condition.

Ces voitures devront être de préférence à six places et conduites par leur propriétaire. Si ce dernier n'est pas disponible, des mécaniciens qui se sont offerts à l'Automobile Club pourront leur être substitués.

On recevra 6, place de la Concorde, de 9 à 11 heures et de 2 à 4 heures de l'après-midi.

Les Dames Françaises et l'Union des Femmes de France ont fait savoir à l'Automobile Club que ces concours étaient pour elles d'une extrême urgence.

Les sociétés de Croix-Rouge demandent également des camions légers.

POUR LES BLESSES

Sous le patronage de Mme Pédoia, présidente de l'Union des Femmes de France (Croix-Rouge Française), et avec le concours de Mme Chabanau, qui représente cette Union dans le sixième arrondissement, Mme Charles Benoist organise une ambulance qui va être installée 92, rue de Vaugirard (ancien établissement Saint-Nicolas, mis gracieusement à sa disposition par la Société civile à laquelle appartient l'immeuble).

Elle fait appel à la générosité patriotique de tous les Français, et à l'aide de tous les amis de la France. Les dons en nature et en argent sont reçus dès maintenant 12, rue de Tournon et 92, rue de Vaugirard.

Si les ressources sont suffisantes, deux maisons de convalescence seront ouvertes par la suite à Buzenval et à Ygny.

Mme Messimy organise à Paris une ambulance où elle accueillera volontiers les infirmières pourvues du diplôme des Sociétés de la Croix-Rouge qui n'auront pas pris place dans les formations de ces Sociétés.

Mme Messimy recevra d'autre part, avec reconnaissance, les dons de toute nature qu'on lui adressera au ministère

de la Guerre en vue de l'aménagement et du fonctionnement de l'ambulance.

Les médecins et chirurgiens seront recrutés parmi les médecins français non astreints au service militaire.

S'adresser au docteur Cazin, chirurgien en chef de l'ambulance, 21, avenue Emile-Deschanel.

INITIATIVES PRIVÉES

En apprenant qu'une automobile lui appartenant avait été réquisitionnée par les autorités militaires françaises, Mme Potter-Palmer, l'américaine adoptée par la société parisienne, s'est écriée : « Ils ont très bien fait ! »

M. Dufayel a mis son hôtel des Champs-Élysées à la disposition de la Croix-Rouge et a transformé une partie de ses magasins en ambulance.

Mme M.-B. Gandonnière, présidente générale de la « Famille militaire », a informé le ministre de la Guerre qu'elle met à la disposition de l'autorité militaire, pour recevoir des blessés de la guerre, sa villa, 4 ter, rue des Réservoirs.

Mme W.-K. Vanderbilt vient de créer une ambulance de cinquante lits, dans son hôpital-dispensaire, 18, rue Léonard-de-Vinci. Mme Vanderbilt prend en mains la direction de cette ambulance.

Les directeurs du Bazar de l'Hôtel de Ville viennent de mettre à la disposition de Mme Messimy trois étages de leurs magasins, avec tout le personnel nécessaire à l'administration de l'ambulance qui va y être créée.

Les Galeries Lafayette ont aménagé de vastes locaux pour les blessés.

Mme A. Pomérol, 82, rue de Cléry, met à la disposition des Dames de la Croix-Rouge son atelier et ses machines à coudre pour l'équipement militaire.

M. Julien Damoy vient de mettre à la disposition de la Société de la Croix-Rouge les bâtiments et entrepôts situés rue Saint-Martin, en face de la gare de l'Est, et les transforme en hôpital avec 250 lits.

Avant de rejoindre leur corps de mobilisation, MM. Jules Gross et Léon Clerp, marchands de meubles, boulevard Barbès, viennent de mettre à la disposition de l'administration militaire et de l'Union des Femmes de France, pour servir d'ambulances, une maison et 80 lits.

L'œuvre de la tuberculose humaine transforme un certain nombre de ses dispensaires antituberculeux en ambulances militaires, pour recevoir et soigner nos chers blessés. Elle adresse un appel chaleureux à tous les Français pour l'aider dans sa tâche patriotique. Prière d'adresser les dons au siège social de l'Œuvre de la tuberculose humaine, 9, rue de Bellefond, Paris.

Au Métro et au Nord-Sud

METROPOLITAIN

Stations fermées au public à dater du 3 août :

Ligne n° 1. — Tuileries, Alma, Obligado.

Ligne n° 3. — Martin-Nadaud, Saint-Maur, Temple, 4-Septembre, Caumartin, Europe, Malesherbes, Wagram.

Ligne n° 4. — Simplon, Château-d'Eau, Etienne-Marcel, Saint-Michel, Saint-Sulpice, Vavin, Mouton-Duvernet.

Ligne n° 5. — Oberkampf, Bréguet-Sabin, Arsenal, Saint-Marcel.

Ligne n° 7. — Flandre, Riquet, Château-Landon, Poissonnière, Le Peletier.

En outre, à partir du 4 août, le service sera réduit aux heures ci-après : 7 h. 30 matin à 19 h. 30 soir.

Arrêt complet sur les lignes suivantes :

N° 2 : Nation-Dauphine ; n° 6 : Nation-Italie.

Service interrompu :

N° 5 : Entre Etoile et Corvisart ; n° 7 : entre Allemagne et Saint-Gervais.

NORD-SUD

Stations du Nord-Sud fermées : Lamark, Abesses, Saint-Georges, Trinité, Concorde, rue du Bac, Volontaires, Berlin, Clichy, Brochant.

La correspondance est assurée à St-Lazare, Concorde et Montparnasse.

Les Chauffeurs et Cochers sont invités par le Syndicat à marcher au tarif

La Chambre syndicale des cochers et chauffeurs, qui embrasse presque toute la corporation, a fait apposer sur les murs de Paris l'affiche suivante :

« A travers la crise que nous traversons, la chambre syndicale des cochers et chauffeurs croirait manquer à son devoir si elle n'invitait pas ses adhérents à transporter le public aux conditions et tarifs habituels. »

Cochers et chauffeurs, marchez au tarif.

Graphica LOCATION de Machines à écrire modernes depuis 20 fr. par mois. CIRAGE NUBIAN POUR VERNIS

Les Français

Tous les Français ayant l'âge légal du service militaire et reconnus par les conseils de révision propres au service armé ou aux services auxiliaires étant mobilisés ou mobilisables, ceux qui désirent contracter un engagement se répartissent en six catégories :

1° Les réformés n° 2, c'est-à-dire les hommes qui, après incorporation, ont été reconnus impropres au service à la suite d'une maladie ou d'un accident léger, et réformés sans pension ; 2° Les exemptés par les conseils de révision ; 3° Les insoumis ; 4° Les Alsaciens-Lorrains ; 5° Les jeunes gens âgés de 18 à 19 ans ; 6° Les hommes libérés de toute obligation.

Des dispositions spéciales ont été ou vont être prises pour donner satisfaction au désir de prendre du service manifesté par beaucoup d'hommes compris dans ces diverses catégories.

Des décrets qui seront promulgués dans une douzaine de jours, aussitôt la mobilisation achevée, convoqueront les réformés n° 2 et les exemptés devant des conseils de révision, qui statueront de nouveau sur leur état de santé. Les réformés n° 2 qui seront reconnus bons pour le service seront renvoyés à leur ancien corps.

Les Alsaciens-Lorrains qui se présenteront au bureau de recrutement, 24, boulevard Suchet, seront immédiatement incorporés et auront l'honneur d'être dirigés immédiatement sur un corps de la frontière.

Les jeunes gens âgés de 18 et de 19 ans ne sont admis, momentanément, qu'à contracter un engagement de trois ans, au titre Français, à la légion étrangère. Ces engagements compteront pour l'accomplissement de leur service militaire.

Un prochain décret réglera la situation des hommes entièrement libérés de toute obligation militaire.

Enfin, pour faciliter le travail des bureaux de recrutement, nous devons signaler à nos lecteurs qu'ils trouveront aux bureaux de la revue Les Marchés de l'Est, 84, rue de Vaugirard, chargés de la centraliser, des feuilles d'engagement qu'ils n'auront qu'à remplir.

AUX COLONIAUX

Les coloniaux inscrits sur la liste Barbe sont invités à se présenter demain jeudi 6 août à 14 heures précises au 6<sup>e</sup> bureau (porte Champerré), pour recevoir leurs livrets déjà préparés.

Il a été décidé que les insoumis et les déserteurs qui se présenteraient spontanément à la place de Paris seraient immédiatement déferés au Conseil de guerre, qui siège en permanence. Après avoir vérifié leur identité, le président leur posera cette question : « Regrettez-vous ? »

Sur la réponse affirmative, une ordonnance de non-lieu sera rendue ; ces hommes seront alors conduits au recrutement qui les dirigera sur un des régiments de la frontière.

Les insoumis et les déserteurs qui seraient arrêtés par la gendarmerie, ou par les agents de la Sûreté générale mis à la disposition de l'autorité militaire, seront incarcérés en attendant qu'une décision intervienne.

Voici, d'ailleurs, la loi qui règle cette question :

Loi relative à l'amnistie pour les insoumis et les déserteurs de l'armée de terre et de l'armée de mer.

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté.

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup>. — Amnistie pleine et entière est accordée pour les faits antérieurs au premier jour de la mobilisation :

A tous les insoumis des armées de terre et de mer, et à tous les déserteurs des armées de terre et de mer et des bâtiments de commerce qui, pour être incorporés, se sont présentés volontairement à l'autorité militaire ou diplomatique française dans les délais ci-après, qui commenceront à courir le lendemain du jour de la promulgation de la présente loi :

a) Pour les insoumis et déserteurs résidant dans la France continentale et en Corse : 4 jours ;

b) Pour ceux résidant dans les pays limitrophes de la France : 6 jours ;

c) Pour ceux résidant dans d'autres pays d'Europe et dans d'autres pays du littoral de la Méditerranée et de la mer Noire : 12 jours ;

d) Pour ceux résidant dans tout autre pays : 40 jours.

Pour les déserteurs, l'amnistie s'étend à tous les crimes purement militaires et à tous délits de toute nature connexes à la désertion.

Art. 2. — La présente loi est applicable à l'Algérie, aux colonies et pays de protectorat.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 5 août 1914.

Par le Président de la République :

R. POINCARÉ.

Le garde des sceaux, ministre de la justice, BIENVENU MARTIN.

Le ministre de la guerre, MESSIMY.

Le ministre de la marine, VICTOR AUGAGNEUR.

Les Femmes à la tâche

Tous les services, publics et particuliers sont désorganisés par le départ des hommes. Les femmes ont immédiatement mis la main à la pâte.

Au Nord-Sud, elles reçoivent les billets.

La Compagnie des tramways vient de faire afficher dans Paris l'avis que sur ses voitures, les femmes et même les enfants seront utilisés pour effectuer la recette. Comme de juste, ils seront pris dans les familles des employés de la Compagnie appelés par la mobilisation.

La Compagnie invite le public à les aider le plus possible, mais il n'y a guère à craindre en ce moment avec le bel élan fraternel du peuple de Paris, de mauvaise volonté de la part du public.

D'ailleurs, les femmes n'ont point seulement de la vaillance ; elles ont aussi de la décision. Celle qui conduisait hier, rue du Croissant, parmi la cohue des camelots, une grande voiture emplie de tonneaux, témoignait que les femmes ne sont pas plus incapables que les hommes aux durs besognes.

Un Comité féminin s'est aussi constitué pour sauver la moisson. Ses adhérentes remplaceront les hommes partis se battre, et sauront manier l'outil de paix, tandis qu'eux tiendront l'outil de guerre.

Nous donnons avec plaisir l'adresse du secrétariat du Comité : A. Bigot, 37, rue de la Folie-Méricourt.

Le BONNET ROUGE est la tribune de la jeunesse intellectuelle d'avant-garde, attachée aux idées de progrès et de justice sociale.

Ils seront sans doute casernés vendredi ou samedi à Paris et partiront incessamment pour l'Est suivant leur désir manifesté.

POUR FORMER UN CORPS DE VOLONTAIRES CREOLES

L'heure est définitive. La France va entrer en guerre, une guerre sans merci à laquelle doivent prendre part tous ses enfants indistinctement.

Jamais ne s'est présentée plus impérieuse pour nous l'obligation de prouver à la France notre indéfectible dévouement.

La loi de 1905 sur le recrutement militaire applicable en principe à nos petites patries, n'a jamais eu l'occasion d'être exécutée par suite de difficultés d'ordre budgétaire. Ainsi s'explique l'impossibilité dans laquelle nous nous sommes trouvés de remplir notre devoir patriotique à l'égard de la France. Plus heureux que nous, nos jeunes compatriotes de la classe 1913 auront pu bénéficier de cette faveur par suite du vote de la dernière loi militaire.

Les événements actuels nous ont décidé à créer immédiatement un comité qui sera de prendre toutes les mesures nous permettant de contribuer à la défense de la plus grande patrie en danger.

Nous faisons donc appel à tous nos compatriotes des Antilles, Guadeloupe, Martiniquais, Guyanais, actuellement en France, non touchés par la loi militaire, pour adhérer à ce comité.

A cet effet, ils devront s'adresser au 12 de la rue Lagrange, bureau des Antilles Politiques et Littéraires, et au 8, place Puits-de-l'Ermite, chez M. Max Blainville Blancourt, où ils peuvent également écrire.

Nous devons, autour de la France menacée par la plus odieuse des agressions, avec nos frères de la métropole, constituer la chaîne d'union qui doit la rendre forte et invincible !

Orlando Lara, directeur des Antilles Politiques et Littéraires, 28, rue Lagrange ; Max Clairville Blancourt, avocat à la Cour de Paris, 8, place Puits-de-l'Ermite.

Les Etrangers

CORPS DES BELGO-HOLLANDAIS

Le 1<sup>er</sup> août, lors de la création du Corps des Volontaires Belgo-Hollandais qui ont tenu à se mettre à la disposition

de la France, leur patrie d'adoption n'étant question de la violation par Allemands, de la neutralité belge, la neutralité hollandaise.

Etant données les circonstances, les, qui font que ces deux pays ont le soin de tous les défenseurs valides. Corps croit devoir rendre leur effort à tous, les Volontaires, qui draient renouer, immédiatement, leur patrie respective.

Ces Volontaires n'auront qu'à se rendre directement au consulat de la leur qui se chargera de les rapatrier, leur donner les moyens de gagner la frontière, puis de s'engager.

Quant aux autres, ils pourront à leur carte de volontaire à la permanence du Corps, 156, rue Montmartre, de heures du matin, à six heures du tous les jours, à partir de demain dredi, 7 août.

L'autorité militaire n'autorisant momentanément des réunions publiques, il sera impossible de commander à présent l'instruction des Volontaires. Ceux-ci voudront bien attendre la convocation du Comité qui leur fixera plus tôt possible le lieu et l'heure de la réunion générale.

LA LEGION SLAVE

Les nombreux volontaires qui se sont présentés à la légion slave sont un d'un ardent désir de combattre la barbe allemande, et défendant la cause, de sacrifier leur vie, leur intelligence et éternement sont naturels.

L'état-major de la légion slave, le commandant est le colonel de mée russe Vladimir de Waldé, trouve 61, rue de Clichy.

Tous les adhérents seront employés selon leurs capacités et il leur sera pleine satisfaction pour l'emploi dévouement, le champ d'activité étant immense.

Le colonel Vladimir porte à la connaissance de tous ceux qui sont déjà ou qui ont l'intention de le faire, la légion est désireuse d'utiliser le possible cet élan de bon patriotisme.

La légion se tient bien entendu à la disposition de la Guerre.

LES RESTAURANTS ET L'ETAT DE SIEGE

Les établissements qui font un métier de restaurant, à l'exclusion de ceux de la limonade, sont autorisés à rester ouverts jusqu'à 9 heures et de du soir.

Répression des Troubles

La note suivante vient d'être affichée dans Paris, qui, d'ailleurs, paraît redevenue calme :

Paris, le 4 août. Le préfet de police fait appel au patriotisme et à l'énergie de tous les agents des services actifs pour réprimer les troubles.

Ces agents ne doivent pas oublier qu'en pillant des commerçants (beaucoup sont des Alsaciens-Lorrains) servant la France, quelle que soit la consistance de leur nom) on ne fait que les ennemis de la Patrie.

Ceux-ci ont ainsi la double satisfaction de voir détruire des aliments sont de première nécessité pour la population parisienne et de laisser ce que le désordre règne dans la capitale.

Les conseils de guerre se montrent très rigoureux contre tous auteurs complices de ces infractions.

Le préfet de police HENNON.

Vu et approuvé :

Le général de division gouverneur militaire de Paris : MICHEL.

D'autre part, on formera des bataillons assurant la protection publique.

Les membres adhérents seront sivement recrutés parmi les commerçants, artisans et autres personnes jouissant de leurs droits civils et politiques et agréés par la Préfecture de police.

Ils ne recevront aucune rétribution s'engageant d'honneur à assurer permanence de jour et de nuit, leurs quartiers respectifs, à prêter main forte aux gardiens de la paix et à conformer aux consignes spéciales leur seront adressées par la direction de la police municipale.

Ils recevront une carte d'identité brassard, et seront autorisés à s'armer. Dès à présent, les adhésions peuvent être envoyées par lettre à M. le préfet de police avec cette indication : Service des Volontaires de la Préfecture de police.

Ces adhésions seront ensuite régularisées entre les comités de quartier, qui être créés d'urgence par M. le commissaire divisionnaire en charge par M. le préfet de police et par lui à la tête de cette organisation.

Les Détenus Politiques

On sait que le gouvernement, au d'un récent conseil des ministres, a décidé de gracier les détenus politiques personnes arrêtées lors des manifestations organisées contre la guerre à Paris et à Lyon. Jusqu'à présent, rien n'a été fait. D'ici deux jours, le d' des sceaux prendra une décision.

Quant aux condamnés politiques se sont exilés, c'est à la direction de celle qui leur appartiendra de statuer sur leur cas.

AUX DRAPEAUX !...

Notre confrère Le Matin a accepté le dépôt d'une somme de 5.000 francs que lui a offert gracieusement M. Charnier, négociant à Paris, pour être remis au soldat qui prendra le premier étendard allemand.

Chronique de Paris

Au ministère de la guerre se presse une foule d'hommes, vieux et jeunes. Ce sont des étrangers, des Russes, des Italiens, des Espagnols, etc., ou bien des Français qui n'ont pas encore atteint l'âge de mobilisation ou qui l'ont dépassé. Ils veulent partir, et pour cela quêtent des renseignements.

On les éclaire, et ils se rendent aux divers points de Paris, dans les établissements d'enrôlement.

Un vieillard se présente, il marche péniblement.

Pardon, mon capitaine, dit-il en s'adressant à un officier : je désirerais m'engager.

Mais, mon pauvre homme, vous ne pouvez être d'aucun secours.

Si ! si ! Je veux entrer dans le service d'ambulance. Je resterai à Paris et suis encore bon à préparer des pansements ou à faire de la charpie.

Devant l'entêtement touchant du vieux, l'officier donne l'adresse de Mme Messimy :

Alors, mon brave homme, il faut aller rue Clovis, au lycée Henri-IV, on vous inscrira.

Le vieux s'en va content.

Ailleurs, un jeune homme se présente. Il parle difficilement le français :

Mon capitaine, je suis sujet russe. Etant réformé, mon gouvernement ne m'appellera pas ; aussi je me mets à votre disposition et compte que vous m'erez l'honneur d'être enrôlé aux côtés des Français qui partent à la frontière.

D'autre part, j'habite seul, boulevard Magenta, un appartement de 8.000 francs. Je vais en remettre les clés à l'autorité militaire. Elle en usera à sa guise, soit comme hôpital, soit comme dépôt.

Le capitaine ne peut se contenir, il embrasse le Russe, et la foule ne contient plus l'émotion qui l'étreint.

Paris a pavoisé. Larges drapeaux flottant doucement, petites oriflammes de rien du tout qui ont tout de même leur air guilleret, insignes piqués un peu partout, les trois couleurs paraissent s'unir à l'ambiance vibrante.

Rue Lafayette, une très jolie femme passe, ayant à son corsage un bouquet de roses, de bleuets et d'œillets. Sur sa jambe nerveuse la lueur légère se plaque avec des plus aux lignes pures.

La Victoire !... murmure un passant.

Sur quantité de boutiques closes, des écriteaux rappellent aux passants que

le commerce parisien a pris le fusil. Ici, c'est :

Maison Française, 3 patrons mobilisés, 2 déjà partis. Vive la France !

Sur une devanture de tailleur, on lit : La maison est française. Le patron a retourné son nom. Il s'appelle Fray.

Yarf, cela faisait si bien ! La guerre va-t-elle détruire le snobisme des Français pour les désignations étrangères ?

Ailleurs encore, d'autres annonces de départs : fils, frères, patrons, commis, tous mobilisés.

La gouaille parisienne ne perd pas ses droits, même à la guerre.

Rue Cadet, un marchand d'enseignes a affiché :

Commandes au 4<sup>e</sup> zouaves.

En Russie

ENTREVUE DU TZAR ET DE M. PALEOLOGUE

M. Paléologue a été reçu le 4 août dans l'après-midi par le Tzar